

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019 : Catherine BLANC (Présidente), Remi LETESTU (Vice-Président), Aïda MEGHRAOUI-KHEDDAR (Secrétaire), Fatima-Ezzahra L'FAQIHI-OLIVE (Secrétaire-Adjointe), Muriel ANDRIEU (Trésorière), Lydia CAMPOS, Muriel GAUDRY, Pierre GRENOT et Michel TICCHIONI.

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration de l'AFC du 30 mars 2020

Présents : C. Blanc, A. Meghraoui-Kheddar, F. L'Faqihi-Olive, M. Andrieu, M Gaudry, P. Grenot et M. Ticchioni.

Excusés : R. Letestu, L. Campos,

La réunion s'est déroulée par visioconférence à 10h.

Trésorerie

- Bilan des adhésions 2020

Jusqu'à ce jour 136 demandes d'adhésion reçues, dont 75 en tarif plein, 13 en tarif réduit et 3 en tant que membre bienfaiteur ont été réglées.

En 2019, il y a eu au moins 30 adhésions non réglées, souvent des bons de commandes avec un numéro SIRET et une adresse erronée. Dans d'autres cas, les personnes se sont inscrites à des événements au tarif adhérent mais n'ont jamais adhéré. Les adhérents ont été relancés pour acquitter leur facture 2019, en cours de traitement pour certains.

- Bilan sur le mode d'adhésion en ligne et la nouvelle répartition des missions

L'adhésion se fait actuellement 100% en ligne avec 3 modes de paiement possibles :

- Le paiement par CB via Paypal est rapide et permet un gain de temps de traitement des demandes d'adhésion. Lors de l'enregistrement en ligne du paiement, un mail automatique d'avis de paiement est envoyé à l'adresse mail «gestion@afcytometrie.fr» (reçu à présent par MA & MG), et la secrétaire AMK pour archivage. Le fichier des adhérents est automatiquement mis à jour en ligne et un fichier manuel du suivi des adhésions est tenu à jour par MA et MG. Une facture acquittée est envoyée par MA.
- Lors de l'acquittement de l'adhésion par chèque, l'adhérent doit joindre en PJ une copie de son chèque au moment de l'adhésion et l'envoyer par voie postale. A réception, le chèque est envoyé à la banque et la facture acquittée est envoyée par MA par mail.
- enfin le paiement par bon de commande (BC), l'adhérent doit joindre en PJ une copie du bon de commande au moment de l'adhésion en ligne. À réception, MG édite une facture non acquittée et l'envoie au demandeur ou fait le dépôt sur CHORUS. La facture acquittée est envoyée par MG à réception du virement (contrôlé sur le compte bancaire par MA).

Toutes ces transactions sont contrôlées par MA sur le compte bancaire.

Grâce à cette nouvelle organisation et à la répartition des tâches de la gestion des adhésions entre MA et MG, le CA de l'AFC ne fera plus appel à madame REGINA COELHO en tant que gestionnaire de l'AFC et la remercie pour les années passées au service de notre association.

L'AFC vient de réceptionner la facture des derniers services de Mme REGINA COELHO du premier trimestre 2020 d'un montant de 600 €, qui sera acquittée.

Les travaux qui étaient en cours sur le site web de l'AFC pour la mise en place des adhésions en ligne sont maintenant terminés. Les autres opérations prévues peuvent être reprises.

Élections nouveau CA : sièges à pourvoir

- Lydia Campos (3x3 ans) non rééligible
- Muriel Andrieu (2x3 ans) rééligible
- Rémi Letestu (1x3 ans) rééligible

L'appel à candidature pour les 3 sièges se libérant au sein du CA sera communiqué le **4 mai 2020** et les candidatures seront acceptées jusqu'au **15 juin 2020**.

Les élections en ligne seront ouvertes du **29 juin 2020** au **4 octobre 2020** pour tous les membres de l'AFC à jour de leur cotisation.

Reports des bourses de mobilité

Les personnes bénéficiant des bourses AFC pour l'année 2020 auront jusqu'en 2021 pour réaliser leur mobilité et nous renvoyer leur compte rendu afin de présenter leurs travaux au cours du congrès 2021.

Le congrès de Strasbourg : report, annulation ou maintien ?

Pas de report ni d'annulation pour le moment. La situation sera surveillée de près. Les modérateurs des différentes sessions sont invités à encourager les communications Covid-19 / SARS-CoV-2.

Questions diverses :

- Nécessité de dynamiser les Forums : proposition de différents sujets de discussion à lancer (extinction longue durée des cytomètres, questions en rapport avec la formation analyse des données)
 - mettre en actualité : procédure de tri SARS-CoV-2 préconisée par l'ISAC
 - prochain CA prévu pour fin Avril par visioconférence via TEAMS
-

Clôture de la réunion le 30/03/2020 à 12h25

La Présidente
C. Blanc



La Trésorière
M. Andrieu



La Secrétaire
A. Meghraoui-Kheddar

